



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105469>

Département(s) de publication : 29

Annonce n° 24-105469

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Brest

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre relative à la construction du second stade de football de la Fontaine Margot et de ses locaux annexes à Brest - Phase candidature

Description : La présente consultation concerne des prestations de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'opération de construction du second stade de football de la Fontaine Margot (stade de 3ème catégorie - pelouse synthétique) et de ses locaux et espaces annexes (tribune de 300 places, vestiaires, club-house, stationnements), à Brest. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 3 380 000 Euros HT (valeur juillet 2024). La mission confiée sera une mission de base conforme aux dispositions des articles R.2431-8 à R.2431-18 (bâtiment neuf) du code de la commande publique précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

Identifiant de la procédure : 1b5c291d-eb5a-4b12-8ea4-217d3896d18b

Identifiant interne : Brest-Ville-DCP-2024-5031

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint avec prime

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre relative à la construction du second stade de football de la Fontaine Margot et de ses locaux annexes à Brest - Phase candidature

Description : La présente consultation concerne des prestations de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'opération de construction du second stade de football de la Fontaine Margot (stade de 3ème catégorie - pelouse synthétique) et de ses locaux et espaces annexes (tribune de 300 places, vestiaires, club-house, stationnements), à Brest. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 3 380 000 Euros HT (valeur juillet 2024). La mission confiée sera une mission de base conforme aux dispositions des articles R.2431-8 à R.2431-18 (bâtiment neuf) du code de la commande publique précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

Identifiant interne : Brest-Ville-DCP-2024-5031

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La composition des groupements ne pourra pas être modifiée pendant le concours (sauf dans les cas prévus à l'article R.2142-26 du code de la commande publique). Les candidats se présenteront seuls ou en groupement conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Le mandataire devra être architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou possédant un diplôme reconnu au titre du décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte). Les équipes devront présenter des compétences dans les domaines suivants : Architecture, diplôme reconnu (cf. ci-dessus), Economie de la construction, Paysagiste, Techniques de construction (structures, thermiques, fluides, électricité...), BET équipement et terrains de sport, Coordination SSI (Systèmes Sécurité

Incendie) et BET VRD (Voirie et réseaux divers). Toute équipe ne présentant pas les compétences requises sera rejetée. Le mandataire ne peut se présenter que dans un seul groupement. Les autres membres du groupement sont autorisés à faire acte de candidature au sein de plusieurs groupements. Le contenu attendu des candidatures et des offres est détaillé respectivement à l'article 5.5 et 6.5 du règlement de consultation. L'autorité compétente de la Collectivité pourra, à tout instant, déclarer la procédure sans suite pour motif d'intérêt général. Dans ce cas, le travail effectué par les concurrents pourra être rémunéré aux conditions suivantes : -si l'annulation intervient dans les 15 premiers jours de l'envoi du DCC, il n'y aura aucune indemnité, -si l'annulation intervient entre le 15e et 30e jour l'indemnité est fixée à 7 500 euros TTC. -si l'annulation intervient après le 31e jour, l'indemnité est fixée à 15 000 euros TTC. En application de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, le marché qui sera conclu à l'issue de la présente consultation contiendra des conditions d'exécution ayant pour objet l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et la lutte contre le chômage. Instance auprès de laquelle les candidats peuvent introduire une procédure de recours amiable : Division des Affaires Juridiques - 24 rue Coat-ar-Guéven - CS 73826 - 29238 BREST Cedex 2

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité des références présentées pour des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalente

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité des moyens humains, financiers et des compétences présentées traduisant la pertinence du groupement.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=192602&orgAcronyme=a1d>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Président du jury : Monsieur François CUIILLANDRE, Maire de la Ville de Brest ou son représentant le cas échéant, Représentants de la Commission d'Appel d'Offres : 5 membres titulaires élus en son sein par l'assemblée délibérante, 5 membres suppléants élus en son sein par l'assemblée délibérante, Quatre architectes (personnalités qualifiées), Une personne compétente, Membres ayant voix consultative

Prix

Valeur de la prime : 18,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Une prime sera attribuée. Les 3 concurrents ayant remis des prestations répondant au programme recevront chacun une prime d'un montant de 18 000 euros HT. Le jury du concours se réserve le droit dans le cas de projet reconnu incomplet ou ne répondant pas au programme du concours ou d'entente valablement présumée entre les concepteurs, de supprimer partiellement ou en totalité la prime du concours. Pour le titulaire, l'indemnité reçue au titre du concours sera déduite de la rémunération du marché de maîtrise d'oeuvre.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=192602&orgAcronyme=a1d>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/11/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Brest

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes et Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Brest

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Brest

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes et Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Brest

Organisation qui traite les offres : Ville de Brest

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Brest

Numéro d'enregistrement : 21290019500018

Adresse postale : 2 rue Frézier, CS 63834

Ville : Brest Cedex 2

Code postal : 29238

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Point de contact : Division de la commande publique

Adresse électronique : marches@brest-metropole.fr

Téléphone : +33 298335411

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes et Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 Contour de la Motte - CS 44416, F

Ville : Rennes cedex

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : +33 223212828

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0e5f0bab-c308-429a-a77c-1fb7298166dd - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 17/09/2024 à 14:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024